

DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE



FIDELISER LES LICENCIES

Objectif

Proposer une pratique adaptée tout au long de la vie du sportif en s'appuyant sur la richesse des 5 disciplines de la FFN. Proposer de nouveaux formats de compétitions ludiques et simplifiés. Utiliser de nouvelles formes sportives de pratiques comme moyen d'accès à la compétition.

Actions éligibles [intitulé]

- Manifestations ou animations sportives au format innovant à destination des pratiquants licenciés **non-compétiteurs** pouvant réunir des licenciés issus de plusieurs clubs

Public cible [bénéficiaires]

- Population licenciée à la FFN de tout âge non-compétiteur
- Une attention particulière sera portée au public, 14-20 ans

Critères d'évaluation du projet [item CERFA] :

L'évaluation du projet est réalisée à la lecture des éléments remplis sur le CompteAsso.

Lors de la constitution du dossier, veillez à faire apparaître explicitement les éléments suivants :

- Public visé par l'action (type, nombre), en cohérence avec la réalité du club, du CD ou de la Ligue à l'année N-1 (% du nombre actuel de licenciés) et projetant un véritable impact de développement [*bénéficiaires*]
- Plan d'action clairement explicité (rétroplanning, programmation des actions) [*description*]
- Partenariats publics et/ou privés (co-financement, pluri-associatif) [*budget prévisionnel et/ou description*]
- Modalités de convention avec l'association sportive ou socioculturelle
- Pérennité du projet dans le temps (budgétisation pluriannuelle avec perspective d'autofinancement, montée en puissance du projet, projet de développement...) [*description*]
- Expérience et solidité de l'équipe projet (nombre de bénévoles et de salariés diplômés mobilisés, répartition des rôles, etc.) [*moyens humains*]
- Pas d'homologation des résultats [*description*]
- Prise en compte des enjeux liés à l'adaptation de la pratique sportive au changement climatique (réflexion sur la mutualisation des moyens, la limitation des déplacements, etc..) [*description*]

Une attention particulière sera accordée aux équipes projets respectant les attendus en matière de gouvernance du sport (parité, engagement des jeunes, ...). Tout document ou information susceptibles d'apporter un complément d'information pertinent sur le projet peut être ajouté à cette liste.

Evaluation

Pour être évalués, les projets doivent prévoir des indicateurs de réussite. Ces indicateurs seront interrogés après l'action afin de mesurer ses effets. Concernant les actions **Fidélisation**, l'indicateur attendu est **le taux de renouvellement de licences en année N+1** (supérieur à l'antérieur).

Le caractère **innovant et le nombre de participants** sera également pris en compte dans l'évaluation des actions "événements sportifs".

Sources de co-financement possibles

En fonction des besoins et potentiels identifiés (population, taux de licence dans la région, nombre de piscines), les actions visant à fidéliser les licenciés seront plus ou moins valorisées dans le PSF. Les référents régionaux sont vos interlocuteurs privilégiés pour échanger sur les orientations de développement territorial.